

Éditorial

Par Louis Côté
Professeur à l'École nationale d'administration publique du Québec
Directeur de L'Observatoire de l'administration publique
louis.cote@enap.ca

Chers Lecteurs,

Que ce soit au Canada ou ailleurs dans le monde, l'intérêt pour les questions entourant le concept de développement durable s'est fortement accru depuis sa première formulation en 1987. Depuis lors, on assiste à une prolifération d'organismes spécialisés dans ce domaine à tout niveau – local, provincial, national, régional et international – et les recherches ayant comme objet d'étude le développement durable ne cessent de se multiplier. Le fait que ce concept touche des secteurs aussi variés que l'urbanisme, les transports, le tourisme, l'économie, l'énergie et bien d'autres n'est certainement pas étranger au vif intérêt que manifeste l'ensemble de la communauté mondiale.

C'est donc au développement durable et aux défis qu'il soulève et impose que nous consacrons ce numéro de *Télescope*. Nous souhaitons éclairer nos lecteurs sur des questions qui préoccupent autant les pouvoirs publics que les citoyens, tous soucieux de la qualité et de l'avenir de leur environnement. Mais comment se définit le concept de développement durable et quelles en sont les meilleures stratégies? Est-il réellement possible de mettre en œuvre un développement durable dans un contexte de crise économique? Quelles sont les innovations qui permettraient de faire avancer un tel développement? Et est-il possible de réaliser le développement durable à la grandeur de la planète, c'est-à-dire non seulement dans les pays industrialisés, mais aussi, et surtout, dans les pays en développement?

Sur ces questions et sur bien d'autres, des chercheurs se prononcent. Originales et argumentées, leurs analyses nous instruisent sur cette notion que nous ne pouvons plus ignorer, notion qui intègre les trois dimensions que sont l'environnement, l'économie et le social.

Des experts du Québec sont les premiers à témoigner. Pour **Michel Crowley** et **Nathalie Risse**, tous deux chercheurs collaborateurs au Centre de recherche et d'expertise en évaluation à l'ENAP, il est essentiel de considérer les évaluations environnementales stratégiques, véritables outils d'aide à la planification. En dressant le portrait de ces évaluations, les auteurs aspirent à faire connaître aux acteurs concernés l'intérêt qu'elles représentent pour la durabilité de leurs actions. Dans une perspective comparative, ils précisent ensuite le statut de l'évaluation environnementale stratégique dans le monde, au Canada et au Québec. Mais quels sont les défis de l'évaluation du développement durable que doivent relever les gouvernements du Québec? Et comment peut-on mesurer la performance des stratégies gouvernementales de développement durable? C'est principalement à ces questions que répond **Moktar Lamari**, de l'ENAP. En examinant la stratégie québécoise de développement durable, il

relève les défis méthodologiques de même que les enjeux pratiques de mesure. Selon lui, les indicateurs de performance permettent de suivre et d'évaluer objectivement les résultats de l'action gouvernementale. **Romain Fayolle**, de la Ville de Montréal, et **Georges A. Tanguay**, de l'Université du Québec à Montréal, sont certainement du même avis puisqu'ils ont placé au cœur de leur recherche les indicateurs de développement durable, plus précisément les indicateurs urbains. Dans leur article, ils mettent en lien direct les indicateurs de développement durable et l'aménagement du territoire. Leur étude montre clairement que l'aménagement du territoire occupe une place importante dans l'atteinte d'objectifs précis et mesurables du développement durable.

Les pays nordiques font souvent figure de chefs de file en matière de politiques environnementales et d'exemples à suivre. Les Suédois **Rolf Lidskog** et **Ingemar Elander** de l'Université Örebro nous entraînent dans leur pays en scrutant à la loupe leur politique afin de découvrir si la croissance économique, le bien-être collectif et l'environnement sont véritablement des dimensions conciliables. Il semble que le contexte de crise économique qui a frappé l'ensemble de la planète ait perturbé la stratégie de développement durable suédoise. Légèrement à l'est, **Mikael Hildén** du Finnish Environment Institute met pour sa part l'accent sur le processus d'apprentissage et sur l'importance de concevoir des avenues nouvelles pour faire progresser le développement durable. Bien que l'aspect économique ait dès le départ fait partie des dimensions de base du développement durable, c'est plutôt celui de l'environnement qui a primé dans les pays industrialisés. L'auteur braque son objectif sur cet aspect économique, plus particulièrement sur la durabilité des finances publiques.

Professeure au Collège militaire royal du Canada, **Afifa Khazri** nous transporte dans un tout autre monde en juxtaposant développement durable et conflits armés. Ici, les conséquences des seconds sont dévastatrices pour l'environnement qui est parfois la victime, parfois l'arme et parfois la raison du conflit. L'auteure soutient que pour parvenir à un développement durable dans les zones touchées par des guerres, les organisations internationales doivent dessiner des programmes qui soutiennent les acteurs dans leur lutte contre la misère. De nombreux conflits ont fait rage en Afrique et c'est justement sur ce continent, plus précisément en Afrique de l'Ouest et centrale, que **Quentin Wodon**, conseiller à la Banque mondiale, situe sa réflexion. Selon lui, la hausse des prix des denrées dans les pays pauvres met en péril la possibilité d'un développement durable dans ces pays. Il examine diverses politiques mises en œuvre par les gouvernements pour limiter les effets de la montée des prix. La réduction de taxes sur les produits importés, l'aide alimentaire et l'accroissement de la production agricole locale figurent parmi les options possibles pour contrer l'effet de l'inflation des prix.

De retour au Canada, **Mark Sproule-Jones** (Université McMaster) utilise une nouvelle approche pour appréhender la théorie et la pratique du développement durable. Dans son exposé, il cherche à savoir si les systèmes socio-économiques, écologiques et de gouvernance coexistent sans impacts négatifs les uns sur les autres. Il recourt à six études de cas tirées du bassin des Grands

Lacs pour illustrer les possibilités (ou les impossibilités) de compatibilité entre les trois systèmes. **David Houle** et **Douglas Macdonald** de l'Université de Toronto prennent ensuite la relève et s'interrogent sur les choix d'instruments de politiques publiques en matière de changements climatiques. En auscultant attentivement les plans d'action des gouvernements provinciaux dans ce domaine, ils vérifient la validité de leur hypothèse, c'est-à-dire que les gouvernements choisissent leur politique selon leur manière de considérer les changements climatiques : comme une menace pour l'environnement, comme une possibilité d'affaires ou comme une menace économique. Poursuivant avec les instruments de politiques publiques, mais dans le domaine des transports publics durables cette fois, **Mario Carrier** et **Jean Mercier** de l'Université Laval et **Fanny Tremblay-Racicot** de la Temple University aux États-Unis nous révèlent les résultats de leur étude empirique, étude qu'ils ont conduite dans deux grandes villes nord-américaines : Montréal et Boston. À l'instar des chercheurs précédents, ils se penchent sur les choix arrêtés d'instruments de politiques. Les données recueillies auprès des agents concernés servent à tester leur modèle théorique des asymétries d'information et de légitimité.

Quittant l'hémisphère nord pour l'hémisphère sud, nous accostons en Australie où **Linda Too** de la Bond University nous fait découvrir un autre aspect du développement durable : les bâtiments écologiques. Comme le mentionne son intitulé, ces bâtisses sont, pour les gestionnaires fonciers, tantôt des rêves, tantôt des cauchemars. En s'appuyant sur le cas d'une école sur le développement durable, l'auteure nous communique les défis de l'harmonisation des objectifs sociaux et environnementaux de durabilité. Communication, c'est précisément de cet aspect que nous entretient finalement **Solange Tremblay** de l'Université du Québec à Montréal. Elle montre les progrès qu'ont réalisés les entreprises et les organismes en matière de développement durable. Ainsi, ils sont de plus en plus nombreux à inscrire un tel développement à leur ordre du jour.

Si d'aucuns ont qualifié le concept de développement durable de « mode », force est de constater qu'il est toujours en vogue vingt-cinq ans après sa définition, et qu'il restera fort probablement encore longtemps au cœur de l'actualité mondiale. Le vert semble être une véritable source d'inspiration pour les designers politiques. Avant de terminer, je me dois de souligner le travail de mon ami et collègue de l'ENAP Moktar Lamari. Grâce à ses précieux conseils, il a su nous éclairer tout au long du processus de réalisation de ce numéro sur le développement durable, numéro qui n'aurait pu voir le jour sans son appui.

Bonne lecture!